



Visa d'installation non statué après 3 mois déjà

Par **taochy patrick**, le **30/03/2008** à **23:19**

Je suis Français marié à une Algérienne depuis mars 2007 en Algérie. Ce mariage a finalement été transcrit par Nantes en décembre 2007. Début Janvier ma femme se rend au consulat général de France avec livret de famille Français et acte, en vue de récupérer un dossier d'1 demande de visa d'installation. A défaut d'être reçue, le personnel de sécurité lui précise d'appeler le 1573 .Chose faite, pour apprendre que le formulaire et la liste des pièces doivent être téléchargés sur leur site internet.Un coup de fil aussitôt à ce même numéro et par la même personne lui confirme les bons documents, par contre le justificatif de mon adresse en France et l'attestation de pouvoir héberger ma femme sont jugés inutiles par contre la personne lui suggère une lettre manuscrite pour motiver sa demande à ce type de visa.Elle va même avancer un délai d'attente de 5 à 15 jours. Des appels successifs de ma femme, par la suite, pour se tenir informer, ont eu comme réponses respectives: votre dossier est complet...attendez un peu plus, 2mois...le Consulat a pris du retard, ne refaites surtout pas un autre dossier... Faites une lettre de réclamation... Envoyer un mail... et récemment un courrier de ma part à Monsieur Le Consul..Or on va boucler le 3e mois bientôt avec une incertitude entre les informations dispensées par ce service du 1573 et la conformité de notre dossier dans les règles au Consulat Général de France à ORAN. Autre anomalie; dès le départ on nous imposa un formulaire de court séjour alors que ma préfecture m'avait précisé le modèle de long séjour....Cette attente devient très difficile, j'aimerais surtout avoir la certitude que mon dossier est bien instruit, question de ne pas perdre davantage de temps surtout que ma femme je la connais depuis 3 ans déjà, et que de par mon travail, la mise à profit de mes maigres congés pour l'accomplissement de notre projet, le changement des lois , la longueur des instructions par les services Français nous ont valu tout ce temps. Il est temps qu'on nous accorde enfin le moment d'être ensemble en vertu des décrets! Voilà, je sollicite votre attention et votre compréhension , dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer à mes

salutations très distinguées.